

Présence de restaurateurs sur les marchés

★Opération exceptionnelle★

La Ville de Paris soutient les restaurateurs !

APPEL À CANDIDATURES

Dans le prolongement de sa politique en faveur du commerce de proximité, la Ville de Paris s'est fixée comme priorité de soutenir les restaurateurs.

Ainsi, afin de les aider à développer leurs activités de vente à emporter et de commandes-retraits (« click & collect »), **une opération exceptionnelle destinée à permettre leur présence sur les marchés parisiens leur est proposée à compter du 26 décembre 2020.**

La Ville de Paris, propose aux restaurateurs d'investir 161 stands mis à leur disposition sur 50 marchés :

- 112 emplacements situés dans l'emprise des marchés avec accès à l'électricité, à l'eau et sous barnums (pour les établissements disposant d'un KBIS de moins de 3 mois mentionnant l'activité de restauration et traiteur) ;
- 49 emplacements situés à proximité immédiate des marchés sans équipement ni accès à l'eau et à l'électricité (pour les autres établissements disposant d'un KBIS de moins de 3 mois mentionnant l'activité de restauration).

Les restaurateurs qui candidatent pour un emplacement sur un marché biologique ne pourront proposer à la vente que des produits biologiques.

Cette opération veillera au respect des mesures de précautions sanitaires qui s'imposent.

Inscrivez-vous pour participer !

Conditions de candidature et d'éligibilité :

Cet appel à candidature s'adresse à des restaurateurs parisiens indépendants, souhaitant valoriser leur activité de vente à emporter et commande sur un stand mis à disposition temporairement par la Ville de Paris à l'occasion d'un marché. Sont éligibles les restaurateurs indépendants dont le siège social est situé à Paris. Cette opération ne concerne pas la restauration rapide (code APE ou NAF 5610C).

Sauf exception, selon le nombre d'emplacements, une seule demande par restaurateur pourra être étudiée. **Les dossiers de candidatures seront examinés sur la base des critères suivants :**

- La complétude des informations transmises dans le formulaire d'inscriptions et dans les délais impartis, y compris le KBIS qui doit être joint à la candidature;
- L'adaptation de l'offre à un large public tant dans la diversité des plats que dans la gamme des prix afin de répondre à une dynamique de quartier;
- Si plusieurs emplacements sont disponibles au sein d'un marché, la Ville de Paris analysera les candidatures au regard de la complémentarité entre les différents candidats.

Compte-tenu du nombre de candidatures susceptibles d'être réceptionnées, la Ville de Paris confirmera leur participation aux premiers restaurateurs ayant répondu au formulaire et entrant dans les critères d'éligibilité, dans la limite des places disponibles.

L'espace de stand sera attribué uniquement aux restaurateurs dont le siège est situé dans l'arrondissement de localisation du marché. Le restaurateur s'engage à occuper l'emplacement mis à sa disposition temporairement sur toutes les tenues du marché.

Les restaurateurs pourront y proposer des services de vente à emporter et de commandes (à récupérer ultérieurement par les clients.es auprès des restaurateurs). Ils devront s'engager à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du marché et les consignes sanitaires applicables. Par ailleurs, ils doivent disposer d'une assurance spécifique liée à la vente sur le domaine public, la Ville décline toute responsabilité en cas d'incident ou de dégradation de matériel.

Les bénéficiaires disposeront :

- D'un espace de stand mis à disposition par la Ville de Paris en contrepartie du paiement d'une redevance de 4,38 euros hors taxes par jour par mètre linéaire,
- L'installation sur le marché devra être effective à 8h du matin au plus tard, faute d'être installé à cette heure, l'accès aux emplacements ne sera plus possible.

Les conditions logistiques vous seront précisées si votre candidature était retenue. Certains stands sont couverts par une bâche au-dessus et bénéficient d'un accès à l'électricité, pour d'autres le restaurateur devra venir avec son propre matériel.

Une fois sur place les restaurateurs devront s'adresser au placier afin de voir avec lui l'installation et l'accès à l'électricité le cas échéant. Les branchements se font sur des bornes électriques communes à plusieurs places de vente, les restaurateurs doivent venir avec leur propre matériel de branchement (adapté aux conditions extérieures car risques de disjonction si matériel non adapté) car ce matériel n'est pas fourni.

Pour vous inscrire, complétez le formulaire en cliquant sur ce lien

et adressez-le par mail à l'adresse suivante :

dae-oprestau@paris.fr

Après étude et sélection des candidatures, les Mairies d'arrondissement confirmeront par téléphone ou courriel aux restaurateurs retenus leur participation à l'opération.

**LISTE DES STANDS DE MARCHES MIS À DISPOSITION TEMPORAIREMENT PAR LA VILLE DE PARIS
À COMPTER DU 26 DECEMBRE 2020**

Marché	Adresse	Jours de tenue	stands sous barnums, accès eau, accès élec	places sans barnum, ni élec, ni eau
Les Halles	75001-rue Montmartre sur la chaussée entre les rue de Turbigo et du Jour	jeudi apm, dimanche	3*5m	2*4m
Saint-Honoré	75001-place du Marché Saint Honoré sur la voie située coté pair	mercredi apm, samedi	1*4m; 1*8m	1*4m
Bourse	75002-place de la Bourse, en vis à vis des 27 et 29 rue Vivienne	mardi apm et vendredi apm	3*4m	
Baudoyer	75004-place Baudoyer	mercredi apm, samedi	2*6m	
Port Royal	75005-boulevard de Port Royal, le long du Val de Grâce	mardi, jeudi, samedi	1*6m	3*4m
Raspail	75006-terre-plein du boulevard entre les rues de Rennes et du Cherche Midi	mardi, vendredi	1*4m	
Saxe-Breteil	75007-terre-plein de l'avenue de Saxe entre le n°17et la place de Breteil	jeudi, samedi	2*6m	6*4m
Aguesseau	75008-place de la Madeleine, coté impair sur le mail contigu à la chaussée gauche longeant l'Eglise	mardi, vendredi	2*4m	2*4m
Alibert	75010-rue Alibert, côté impair, entre les rues Claude Vellefaux et Bichat	dimanche	1*4m	
Charonne	75011-terre-plein du boulevard de Charonne entre le n° 131 du bd et la rue Alexandre-Dumas	mercredi, samedi	2*6m	3*4m
Père Chaillet (Bio)	75011-place du Père Chaillet	mercredi apm, samedi	1*6m	
Père Lachaise	75011-terre-plein boulevard de Ménilmontant, entre les rues Panoyaux et des Cendriers	mardi, vendredi	6*6m	
Bastille	75011- terre-plein du boulevard Richard-Lenoir, entre les rues Amelot et Saint-Sabin	jeudi, dimanche		3*4m
Bercy	75012-entre le n° 14 place Lachambeaudie et le n°11 rue Baron Leroy	mercredi apm, dimanche	2*6m	2*4m
Cours Vincennes	75012-terre-plein du cours de Vincennes, coté pair, entre le boulevard de Picpus et la rue du Docteur Arnold-Netter	mercredi, samedi	2*6m	
Daumesnil	75012-sur les trottoirs pair et impair du boulevard de Reuilly, entre la rue de Charenton et la place Félix-Eboué	mardi, vendredi	3*6m	
Ledru Rollin	75012-avenue Ledru-Rollin, coté pair, entre les rues de Lyon et de Bercy	jeudi, samedi	2*6m	
Porte Dorée	75012-avenue Daumesnil coté impair entre le boulevard Poniatow ski et l'avenue du Général Bizot	jeudi, dimanche	2*4m	
Saint Eloi	75012-36-38, rue de Reuilly	jeudi, dimanche	2*6m, 1*4m	
Auguste Blanqui	75013-boulevard Auguste-Blanqui, coté impair, entre la place d'Italie et la rue Barrault	mardi, vendredi, dimanche	4*6m	
Jeanne d'Arc	75013-sur les deux plateaux de la place Jeanne D'Arc	jeudi, dimanche	2*6m, 4*4m	
Paris Rive Gauche	75013-Rue Jean Anouilh, entre la rue Neuve Tolbiac et la rue Emile Durkheim	vendredi apm	2*6m	
Salpêtrière	75013-boulevard de l'Hôpital, coté pair, entre le bd Saint Marcel et la rue des Wallons	mardi, vendredi	2*6m	
Vincent Auriol	75013-terre-plein du boulevard Vincent-Auriol, entre le n° 64 et la rue Jeanne d'Arc	mercredi, samedi	2*6m	2*4m
Bobillot	75013- rue Bobillot, coté impair, entre la place de Rungis et la rue de la Colonie	mardi, vendredi	1*6m	1*4m
Brancusi (bio)	75014-place Constantin Brancusi, à l'angle des rues de l'Ouest et Jules Guesdes	samedi	2*6m	
Edgar Quinet	75014-terre-plein du boulevard Edgar-Quinet entre le n° 36 et la rue du Départ	mercredi, samedi	2*6m	
Jourdan	75014-bd Jourdan coté impair entre les rues Henri Barbox et Monticelli	mercredi, samedi	2*6m	
Brune	75014-boulevard Brune, coté impair, entre le n° 75 et l'impasse Vandal	jeudi, dimanche		1*4m
Cervantès	75015-sur les trottoirs pairs de la rue Falguière entre la rue Platon et la place Falguière et de la rue Bargue entre le n°62 et le n°70	mercredi, samedi	1*4m	2*4m
Convention	75015-sur les trottoirs, pair et impair, de la rue de la Convention, entre les rues Alain Chartier et de l'Abbé Groult	mardi, jeudi, dimanche	2*4m	4*4m
Grenelle	75015-terre-plein du boulevard de Grenelle, entre la rue de Lourmel et la rue du Commerce	mercredi, dimanche	1*6m le mercredi; 1*4m le dimanche	
Lecourbe	75015-rue Lecourbe, coté pair, entre les rues Vasco-de-Gama et Leblanc	mercredi, samedi	2*6m	2*4m
Lefebvre	75015-boulevard Lefebvre, coté impair, entre les rues Olivier-de-Serres et de Dantzig	mercredi, samedi	4*6m	
Amiral Bruix	75016-boulevard de l'Amiral-Bruix, entre la rue Weber et le n°31 de l'avenue	mercredi, samedi	2*4m, 4*4m	
Gros-La Fontaine	75016-du n° 31 rue Gros au n° 1 rue la Fontaine	mardi, vendredi	1*6m	1*4m
Porte Molitor	75016-sur le trottoir bordant la place de la Porte Molitor côté centre sportif en partant de l'avenue du général Sarrail avec retour sur le boulevard Murat	mardi, vendredi	2*6m, 4*4m	
Point du Jour	75016-avenue de Versailles, coté impair, entre les rues Le Marois et Gudun	mardi, jeudi, dimanche		4*4m
Président Wilson	75016-terre-plein de l'avenue du Président Wilson, entre la rue Debrousse et la place d'Iéna	mercredi, samedi		2*4m
Navier	75017-sur la place délimitée par les rues Navier, Lantiez et des Epinettes	mercredi, samedi	2*4m	
Ordener	75018-sur le trottoir pair de la rue Ordener, entre les rues Montcalm et Championnet	mercredi, samedi	1*6m	1*4m
Ornano	75018-sur les trottoirs, pair et impair, du boulevard Ornano, entre les rues du Mont-Cenis et Boisnot	mardi, vendredi, dimanche	2*6m	
Jean-Jaurès	75019-avenue Jean-Jaurès, sur le terre_plein, coté impair, entre la rue Adolphe Mille et le n° 195	jeudi, dimanche	1*2m; 1*4m; 1*6m	1*4m
Porte Brunet	75019-sur les trottoirs, pair et impair, de l'avenue de la Porte Brunet, entre les boulevards Sérurier et d'Algérie	mercredi, samedi	2*6m, 3*4m	
Villette	75019-terre-plein du boulevard de la Villette, entre les n°s 27 et 41	mercredi, samedi		4*4m
Belgrand	75020-rue Belgrand, coté impair entre la rue de la Chine et la place Edith-Piaf, sur les trottoirs, pair et impair, de la rue de la Chine et place Edith Piaf	mercredi, samedi	3*6m, 1*4m	
Mortier	75020-boulevard Mortier, coté pair, entre le n° 60 et le 82	jeudi, dimanche	2*6m, 1*4m	
Pyrénées	75020-sur les trottoirs, pair et impair, de la rue des Pyrénées, entre les rues de l'Ermitage et de Ménilmontant	jeudi, dimanche	3*6m	1*4m
Télégraphe	75020-sur les trottoirs, pair et impair, de la rue du Télégraphe entre la rue de Belleville et les n° 40 et 43	mercredi, samedi	3*6m	
Réunion	75020-place de la Réunion, et sur la place formée par l'intersection des rues A. Dumas et de Terre neuve	jeudi, dimanche		2*4m